

PROVINCE DE QUÉBEC - CANADA  
MRC DE COATICOOK  
*MUNICIPALITÉ D'EAST HEREFORD*

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 AOÛT 2025**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du conseil municipal de la municipalité d'East Hereford tenue au lieu ordinaire des délibérations du conseil ce 17 août 2025, à compter de 11h15, à laquelle sont présents, outre Monsieur le Maire, Monsieur Benoit Lavoie, les conseillers suivants :

Bernard Roy	siège 2
Vacant	siège 3
Maryse Dubé	siège 4
Richard Dubé	siège 5
Patrick Sweezey	siège 6
Absent: Linda McDuff	siège 1

tous formant quorum sous la présidence du maire.

Madame Sanny Tanguay, directrice générale et greffière-trésorière, est aussi présente.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR LE MAIRE**

Monsieur le maire déclare la séance ouverte à 10h15 et il souhaite la bienvenue à tout le monde.

**2. ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur le maire fait la lecture de l'ordre du jour qui accompagnait l'avis de convocation.

**Résolution 25-08-89**

Il est proposé par le conseiller Bernard Roy,  
appuyé par la conseillère Maryse Dubé.

D'accepter l'ordre du jour suivant;

1. Ouverture de la séance par le Maire;
  2. Acceptation de l'ordre du jour;
  3. Présentation des soumissions pour les travaux de mise à niveau du système d'eau potable;
  4. Travaux sur l'équipements existants désuets ;
  5. Lettre de recommandation Buser ;
  6. Autorisation de procéder à l'octroi de contrat ;
  7. Extincteurs ;
  8. COGECO;
  9. Période de questions portant uniquement sur les points du présent ordre du jour ;
- 10.** Levée de la séance extraordinaire

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

#### **3. PRÉSENTATION DES SOUMISSIONS POUR LES TRAVAUX DE MISE À NIVEAU DU SYSTÈME D'EAU POTABLE;**

La directrice générale présente les cinq soumissions reçues au conseil municipal.

#### **4. TRAVAUX SUR L'ÉQUIPEMENTS EXISTANTS DÉSUETS ;**

La directrice générale informe le conseil municipal que le prix pourra différer, puisqu'il y a de l'équipement désuet à remplacer, notamment des valves et des tuyaux oxydés.

#### **5. LETTRE DE RECOMMANDATION BUSER ;**

La directrice générale présente la lettre de recommandation de l'ingénieur Jun Dong, firme Bruser.

#### **6. AUTORISATION DE PROCÉDER À L'OCTROI DE CONTRAT – MISE À NIVEAU DU SYSTÈME D'EAU POTABLE;**

##### **ATTENDU QUE**

à la suite de l'adoption de la résolution 25-06-64 la municipalité d'East Hereford a procédé à un appel d'offres public via le Système électronique

d'appel d'offres (« SEAO »), portant le numéro d'avis N° EH-20250714, et ce, pour des travaux de mise à niveau du système d'eau potable;

**ATTENDU QUE** la municipalité a le choix d'opter pour l'option qui lui sera la plus favorable;

**ATTENDU QUE** la séance d'ouverture de soumissions qui a eu lieu le 8 juillet 2025, conformément au devis de l'appel d'offres public N° N° EH-20250714;

**ATTENDU QUE** 5 entreprises ont déposé une soumission dans les délais avant 11h00, le 14 août 2025, soit:

Soumissionnaire	Prix vérifié (avec taxes)	Écart à l'estimation
Allen entrepreneur général inc.	131 761,35 \$	-31,4 %
Filtrum inc.	154 066,50 \$	-19,8 %
Nordmec construction inc.	174 701,06 \$	-9,0 %
Groupe Quebeco inc.	169 692,75 \$	-11,6 %
Turcotte (1989) inc.	137 964,25 \$	-28,1 %

**ATTENDU QU'** après une étude et analyse des soumissions, La soumission de Turcotte (1989) inc. a été jugée non conforme (assurance insuffisante, absence d'information sur sous-traitants et délais). Les autres soumissions sont conformes et proposent un délai de livraison de 6 à 8 semaines qui permettrait la complétion des travaux au mois d'octobre 2025;

**ATTENDU QUE** la lettre de recommandation de Jun Dong, ingénieur de projet chez Bruser;

## **Résolution 25-08-90**

Il est proposé par le conseiller Patrick Sweezey,

appuyé par conseiller Richard Dubé,

**QUE** le conseil accepte les soumissions reçues;

**QUE** le contrat soit octroyé à l'entreprise Allen entrepreneur général inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour l'exécution des travaux de mise à niveau du système d'eau potable, au montant de 131 761,35 \$ taxes incluses, conformément aux documents d'appel d'offres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### **7. EXTINCTEURS;**

Sur recommandation du préventionniste à la MRC, l'employé de la voirie suggère l'installation d'extincteurs supplémentaires : terrain de balle, four à pain et presbytère.

### **8. COGECO;**

Cogeco est intervenu pour l'installation du réseau fibre. La directrice générale précise que l'installation est gratuite, aucune soumission n'ayant été transmise.

### **9. PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT UNIQUEMENT SUR LES POINTS DU PRÉSENT ORDRE DU JOUR;**

Aucune question n'est posée.

### **10. LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

N'ayant plus de sujets à discuter, le maire déclare la levée de la séance. Il est 12h15.

Benoit Lavoie,  
Maire

Sanny Tanguay,  
Directrice générale et  
greffière-trésorière